

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17561**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention : Métiers de l'Eau

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Picardie Jules Verne - Amiens Modalités d'élaboration de références :	Président de l'université de Picardie, Recteur de l'Académie d'Amiens

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

2 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343n Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Assurer la conception, l'exploitation et le contrôle d'installation de :

- traitement des effluents industriels liquides, aqueux et organiques ;
- traitement des eaux usées et production d'eau de procédés et d'eau potable ;
- traitement des effluents gazeux et des fumées ;
- traitement et valorisation des rejets solides ;

Compétences ou capacités évaluées

ø mener à bien un projet industriel associant procédés de fabrication et environnement ;

ø concevoir et contrôler une station de traitement d'eaux usées ou une station de production d'eau potable ou industrielle ;

ø prendre en charge une mise aux normes dans le cadre d'une démarche de certification.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- environnement
- système d'exploitation de l'eau
- gestion et qualité de l'eau
- traitement des déchets

metiers de l'eau

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1503 : Intervention en milieux et produits nocifs

H1506 : Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle comprend trois modalités :

- **une formation théorique et pratique**
- **une formation en situation (projet tutoré)**
- **une formation en entreprise (stage)**

I- La formation théorique : Elle est organisée en unités d'enseignement. Elle comprend quatre unités d'enseignement.

UE 1 Enseignements généraux et législations (110h)

UE 2 Environnement et pollution - Analyses (130h)

UE 3 Technologies de l'environnement (128h)

UE 4 Etude de cas (52h)

II- La formation en situation : le projet tutoré (140h - UE5)

Le projet tutoré doit donner lieu à une réalisation pratique sur un sujet industriel ou dans un cadre proche de la réalité professionnelle. II

s'agit de mener un travail complet en mettant en œuvre une véritable structure de projet, sous la direction d'un enseignant permanent. Le projet doit développer l'autonomie, la maîtrise professionnelle et les centres d'intérêt de l'étudiant par la mise en application du contenu de la formation.

Le thème du projet peut être proposé par l'établissement d'accueil, un laboratoire de transferts des technologies ou une entreprise. Le sujet portera sur le domaine de spécialité. La validation du sujet se fera par le responsable de la formation selon les critères pédagogiques suivants :

- intégration et mise en pratique des enseignements scientifiques et généraux de la licence ;
 - présence des aspects techniques, scientifiques, humains ;
- objectifs et centres d'intérêt de l'étudiant.*

III- La formation en entreprise : le stage (UE 6)

Le but du stage est de mettre en œuvre les connaissances théoriques acquises au cours de la formation et de s'intégrer à une équipe dans un contexte professionnel. Il permet également à l'étudiant de définir son projet professionnel pour l'avenir.

Le stage de fin d'études est obligatoire et dure 13 semaines.

Le responsable de la formation vérifiera que le sujet du stage rentre dans le cadre de la licence professionnelle « Métiers de l'Eau ». Il doit permettre de répondre à un besoin d'entreprise. Les thèmes abordés peuvent être par exemple :

- validation de tests physico-chimiques,
- optimisation de procédés,
- transferts de technologie,
- conception et réalisation de pilotes ...

Le suivi des stages sera assuré par les enseignants de la formation. Pour chaque stagiaire, un enseignant tuteur sera désigné. Ce tuteur sera le lien entre l'entreprise et l'Université, et entre le stagiaire et l'Université.

Evaluation :

Le stage est évalué selon trois critères :

- une note faite par l'organisme d'accueil ;
- une note de mémoire de stage ;
- une note de soutenance orale.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de l'ensemble des enseignants contribuant à la formation et des personnalités extérieures représentant les milieux professionnels intervenant dans la formation. La présidence du jury est assurée par le responsable universitaire de la formation.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé de l'ensemble des enseignants contribuant à la formation et des personnalités extérieures représentant les milieux professionnels intervenant dans la formation. La présidence du jury est assurée par le responsable universitaire de la formation.
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de l'ensemble des enseignants contribuant à la formation et des personnalités extérieures représentant les milieux professionnels intervenant dans la formation. La présidence du jury est assurée par le responsable universitaire de la formation.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de l'ensemble des enseignants contribuant à la formation et des personnalités extérieures représentant les milieux professionnels intervenant dans la formation. La présidence du jury est assurée par le responsable universitaire de la formation.

Par candidature individuelle	X	Le jury est composé de l'ensemble des enseignants contribuant à la formation et des personnalités extérieures représentant les milieux professionnels intervenant dans la formation. La présidence du jury est assurée par le responsable universitaire de la formation.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé de 2 universitaires et de 2 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2006 : 15 étudiants inscrits dont un en contrat de professionnalisation, avec un taux de réussite de 100% et une insertion professionnelle de plus de 2 tiers (70%).

2007 : 23 étudiants inscrits avec un échec d'un étudiant et un seul abandonnant ce qui représente un taux de réussite de 91%. Concernant cela représente 60% de nos étudiants qui ont trouvé un travail après l'obtention de leurs diplôme et seulement 4 % qui ont poursuivi leurs études.

2008 : 25 étudiants inscrits dont un seul étudiant inscrit en contrat de professionnalisation et 5 étudiants inscrits en contrat d'apprentissage. Le taux de réussite est de 92% avec un abandonnant et échec. Concernant l'insertion professionnelle cela représente 8% de nos étudiants qui ont poursuivi leurs études.

2009 : 24 étudiants inscrits dont 2 inscrits en contrat de professionnalisation et 5 étudiants inscrits en contrat d'apprentissage.

Autres sources d'information :

www.u-picardie.fr

www.iut-aisne.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Somme (80) [Amiens]

Université de Picardie Jules Verne

chemin du thil

80000 AMIENS

UPJV

IUT DE L'AISNE - DEPARTEMENT GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCÉDES

48 RUE D'OSTENDE

02100 SAINT-QUENTIN

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UPJV

IUT DE L'AISNE - DEPARTEMENT GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCÉDES

48 RUE D'OSTENDE

02100 SAINT-QUENTIN

Historique de la certification :

Ouverture de la licence professionnelle « Métiers de l'eau » en septembre 2006.

Ouverture de la section d'apprentissage en septembre 2007.